



Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

Le jeudi 4 juillet 2019 à 9 h 30

Bureau d'arrondissement

6854, rue Sherbrooke Est

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au Bureau d'arrondissement, 6854, rue Sherbrooke Est, le jeudi 4 juillet 2019, à 9 h 30.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture de la séance.

10.02 Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement.

10.03 Déclarations des élu(e)s.

10.04 Période de questions des citoyens.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Attribuer à la firme Vivaction inc. un contrat de 1 027 321,17 \$, taxes incluses, pour la gestion de la piscine Annie-Pelletier pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2022, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17391 et autoriser une dépense de 1 027 321,17 \$, taxes incluses - 1196024002.

70 – Autres sujets

70.01 Période de questions des membres du conseil.

70.02 Levée de la séance.

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 7

Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0

Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0

Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

Magella RIOUX
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le mercredi 3 juillet 2019



Dossier # : 1196024002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Attribuer à la firme Vivaction inc. un contrat de 1 027 321,17 \$, taxes incluses, pour la gestion de la piscine Annie-Pelletier pour la période du 1er septembre 2019 au 31 août 2022, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17391 et autoriser une dépense de 1 027 321,17\$, taxes incluses - trois (3) soumissions reçues.

Je recommande :

1. D'attribuer à la firme Vivaction inc. un contrat de 1 027 321,17 \$, taxes incluses, pour la gestion de la piscine Annie-Pelletier pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2022 conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17391;
2. D'autoriser une dépense totale de 1 027 321,17 \$, taxes incluses, et d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel dans la section « Aspects financiers ».

Signé par Serge VILLANDRÉ **Le** 2019-07-03 08:55

Signataire : Serge VILLANDRÉ

Directeur d'arrondissement
Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1196024002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Attribuer à la firme Vivaction inc. un contrat de 1 027 321,17 \$, taxes incluses, pour la gestion de la piscine Annie-Pelletier pour la période du 1er septembre 2019 au 31 août 2022, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17391 et autoriser une dépense de 1 027 321,17\$, taxes incluses - trois (3) soumissions reçues.

CONTENU

CONTEXTE

Depuis son ouverture en avril 2014, l'arrondissement fait appel à des firmes externes afin d'assurer le service d'accueil et de surveillance à la piscine Annie-Pelletier. Suite à l'appel d'offres public 19-17391, Vivaction inc. assurera la gestion de la piscine Annie-Pelletier. Un service d'accueil est offert en fonction des heures d'opération de la piscine. La surveillance est assurée par Vivaction inc. lors des périodes de bains libres.

La surveillance pourra également être offerte, avec facturation, dans le cadre d'activités de baignade libre pour les institutions scolaires.

Suivant l'appel d'offres 19-17391, seules trois compagnies ont soumissionné, soit Vivaction inc., Sodem inc. et Camp Sportmax.

Durée du contrat

Programmation prévue pour 2019, 2020, 2021 et 2022 soit :

- 2019 : La période d'ouverture est du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020;
- 2020 : La période d'ouverture est du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021;
- 2021-2022 : La période d'ouverture est du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA 16 27 0316 (dossier 1166024003) : Attribuer un contrat à Sodem inc. pour la gestion de la piscine Annie-Pelletier pour un prix total de 968 563,69 \$, taxes incluses - Appel d'offres

16-15396 A55 – 2 soumissionnaires pour la période du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2019;

- CA13 27 0337 (dossier 1131314006) : Accorder un contrat à Sodém inc. pour la gestion de la piscine du parc Clément-Jetté, pour un prix total de 1 105 190,29 \$, taxes incluses - Appel d'offres 2013-143 scénario 1 (Programme de bains libres et accueil) – 3 soumissionnaires;
- CA 13 27 0265 (sommaire addenda 1131314005) : Approuver et ratifier les nouveaux critères d'évaluation et le système de pondération à utiliser dans les appels d'offres publics 2013-143 (gestion de la piscine Clément-Jetté) et 2013-144 (entretien de la piscine Clément-Jetté);
- CA 13 27 0224 (dossier 1131314005) : Approuver les critères d'évaluation et le système de pondération à utiliser dans les appels d'offres publics pour la gestion de la piscine Clément-Jetté (2013-143) et pour l'entretien de la piscine Clément-Jetté (2013-144).

DESCRIPTION

L'appel d'offres public N° 19-17391 a été publié du 3 au 25 juin 2019 sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SÉAO) ainsi que dans le journal Le Devoir. L'appel d'offres est resté 23 jours sur le marché.

À l'ouverture de l'appel d'offres, trois soumissions ont été reçues et ont été déclarées conformes administrativement par le Service de l'approvisionnement.

La proposition de la firme Vivaction inc., plus bas soumissionnaire, est de 0,4 % plus élevée que la dernière estimation:

Vivaction. inc. : 1 027 321,17 \$

Dernière estimation : 1 023 277,50 \$

Écart entre la plus basse soumission conforme et l'estimation: 4 043, 63 \$ (0,4%)

Le contrat accordé à cette firme englobe la gestion, l'accueil et la surveillance de la piscine Annie-Pelletier pour les années 2019, 2020, 2021 et 2022. À cet effet, un cahier de charge a été préparé par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

JUSTIFICATION

Le plus bas soumissionnaire est Vivaction inc., l'offre représente une augmentation d'environ 6 % du coût total comparativement aux années 2016, 2017, 2018 et 2019.

Coût pour chaque année du nouveau contrat :

	Avant taxes	Taxes incluses
2019-2020	292 542,00 \$	336 350,16 \$
2020-2021	297 807,00 \$	342 403,60 \$
2021-2022	303 168,00 \$	348 567,41 \$
Total	893 517,00 \$	1 027 321, 17 \$

L'octroi du contrat de gestion de la piscine Annie-Pelletier permettra d'assurer une meilleure qualité de vie aux résidents du quartier et de l'arrondissement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les crédits nécessaires seront disponibles aux budgets 2019, 2020, 2021 et 2022 de la Division des sports, des loisirs et du développement social, à l'activité « Exploitation des piscines, plages et ports de plaisance ».

Le budget nécessaire se détaille comme suit pour chacune des années de contrat :

2019	2020	2021-2022	Total
336 350,16 \$	342 403,60 \$	348 567,41 \$	1 027 321, 17 \$

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Advenant la non-ratification du contrat, l'ouverture de la piscine pour septembre 2019 serait compromise.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

L'opération fera l'objet de publicité dans les journaux locaux.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Année 2019

- Acceptation par le conseil d'arrondissement;
- Août 2019 : rencontre de l'adjudicataire avec le gestionnaire de l'arrondissement pour la planification des bains libres et de l'accueil;
- Le 1^{er} septembre 2019 : début des travaux de l'adjudicataire;
- Évaluation des activités et de la programmation de la piscine : 3 fois par année (novembre, mars, juillet)
- Ajustement(s) si nécessaire.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Validation du processus d'approvisionnement :
Service de l'approvisionnement , Direction acquisition (Andres LARMAT)

Certification de fonds :

Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Direction des services administratifs (Nathalie LANGLAIS)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Karine K BENOIT
Agent (e) de developpement d'activites cultu-
relles physiques et sportives

ENDOSSÉ PAR

Le : 2019-07-02

Cathy DUROCHER
c/d sl & dev.soc en arrondissement

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Daniel SAVARD
Directeur CSLDS